

<http://www2.ac-lyon.fr/orientation/ain/bourg/spip.php?article29>



Vie étudiante dans l'Ain

- Se documenter, s'informer - Après le Bac -

Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2015

Copyright © CIO de Bourg-en-Bresse - Tous droits réservés

Logement et bourse : Il est obligatoire de s'inscrire au CROUS afin de constituer une demande de logement universitaire ou une demande de bourse d'enseignement supérieur, entre le 15 Janvier et le 31 Mai 2018

Faites une simulation de vos droits sur www.crous-lyon.fr

et déposer votre demande sur www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

Maison des étudiants : L'association Pôle sup'01 et la Maison des Etudiants est une association loi 1901 fondée en 1999. Elle a pour but de promouvoir l'enseignement supérieur dans le département de l'Ain.

[Portail des jeunes et des étudiants dans l'Ain](#)

Les établissements de l'enseignement supérieur à Bourg en Bresse

- [Université Lyon 3 - Campus Bourg en Bresse](#)
- [IUT université Lyon 1](#)
 - ▶ [Génie Biologique](#)
 - ▶ [Génie Thermique et Énergie \[GTE\]](#)
 - ▶ [Gestion des Entreprises et des Administrations \[GEA\]](#)
 - ▶ [Informatique](#)
- [IFSI](#)(Institut de formation en Soins Infirmiers de Fleyriat)
- [IFSI](#)(Institut de formation en Soins Infirmiers du CPA)
- [IREIS](#)(Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale)
- [ADEA](#)(Centre de formation travail social)
- [EGC](#)(Ecole de Gestion et de Commerce de l'Ain)
- [ESPE](#)(écoles supérieures du professorat et de l'éducation)